

qui a décidé du sort de la Nouvelle-France et changé le cours de l'histoire des colonies anglaises de l'Amérique.

La Société Littéraire et Historique de Québec, dont le but, suivant sa charte, est de "rechercher et publier des documents qui intéressent l'histoire naturelle, civile et littéraire de l'Amérique Britannique du Nord," ne pouvait manquer à son devoir, ni à son passé, en ne prenant pas une part active dans le projet et le désir exprimé de tous côtés, même à l'étranger, de conserver ce qui reste du terrain qu'on appelle "Les Plaines d'Abraham" comme monument national de la Confédération Canadienne.

Dès le mois de mai dernier elle a délégué son Président à Ottawa, auprès de la Société Royale du Canada, pour obtenir sa coopération dans une supplique au gouvernement fédéral, afin de promouvoir l'acquisition du terrain, en usant de son droit légal d'expropriation, dans le but d'en continuer l'usage pour des fins militaires, et par là même de le conserver à perpétuité.

Elle a publié à la suite de ces démarches une brochure intitulée : "*The Plains of Abraham, 1759, a spot sacred to the memory of Wolfe and Montcalm, an appeal to all Canada for the preservation of the Plains of Abraham as portion of the public domain.*"

Notre éminent écrivain Sir James LeMoine, vice-président de la Société, y a recueilli les nombreuses adhésions des diverses sociétés littéraires et scientifiques du pays, comme aussi les réclamations de nos journaux et celles de la presse étrangère, dans ce but patriotique.

L'achat suggéré est le moyen d'empêcher que cet endroit célèbre, à jamais immortalisé par les souvenirs de gloire et de deuil qu'il rappelle, ne soit pas prosaïquement divisé et converti en lots à bâtir.

Il y a lieu d'espérer que les propriétaires actuelles, les Révérendes Dames Religieuses Ursulines, apprécieront les motifs honorables et patriotiques qui guident les auteurs du projet, et que ces Dames pourront en venir, sous peu,